

[COMMUNIQUE DE PRESSE] LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : La suspension de la réforme des retraites définitivement actée

L'Assemblée nationale a adopté en dernière lecture le budget de la sécurité sociale. Ce texte acte définitivement la suspension de la réforme des retraites, réforme contre laquelle la CFDT s'est toujours battue.

La CFDT souligne l'esprit de responsabilité des députés qui l'ont approuvé. Les mesures les plus injustes comme le doublement des franchises médicales, le gel des prestations sociales et des retraites, ont été gommées du texte final. Il intègre un relèvement de l'Ondam à 3,1% et une hausse de la CSG sur le patrimoine.

Ce texte permet surtout de retrouver un peu de sérénité et de stabilité. La CFDT continuera de se battre pour apporter une réponse aux difficultés structurelles de notre système de protection sociale.

DÉCLARATION DE JOCELYNE CABANAL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

bleu

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

insta [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Tiktok [S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Documents

[La suspension de la réforme des retraites définitivement actée](#)